

PÉRIMÈTRE DÉLIMITÉ DES ABORDS DES MONUMENTS HISTORIQUES

(article L621-30 du code du patrimoine)

Villa Roux

Monument historique inscrit le 13 janvier 2017

Chemin Vetter, lieu-dit « les Marronniers »,
69270 FONTAINES-SUR-SAÔNE



RAPPORT DE PRÉSENTATION

1) Localisation

La Villa Roux se situe au sud de la commune de Fontaines-sur-Saône, et s'insère dans un site naturel de qualité. Sa conception architecturale est établie suivant le contexte et développée sur plusieurs niveaux en fonction de la topographie des lieux.

2) Historique et description

La villa est inscrite au titre des monuments historiques en totalité.

En 1984, Christian et Hélène Roux rachètent une ancienne parcelle de verger détachée d'une grande propriété située sur le plateau entre Caluire-et-Cuire, Fontaines-sur-Saône, Sathonay et Rillieux-la-Pape. Le couple entretient des liens avec l'architecte « habitologue » Antti Lovag, à qui ils confient la conception de leur villa. Il imagine une habitation intégrée à la fois à son environnement et à son terrain, conçue sur mesure pour ses habitants, intégrant leurs différents besoins. Le chantier débute en 1985 et s'étend sur six années.

Antti Lovag conçoit la villa sur un plan circulaire en intimité autour du bassin. Il emploie son célèbre principe de la « maison-bulle », considérant que la nature n'a jamais produit d'angle droit. Ainsi, chaque espace est contenu dans son enveloppe-coque, conçue par la technique du « voile de béton »¹, épousant ainsi toutes les bulles de la villa. L'architecte intègre pleinement l'édifice dans son environnement naturel, (ce dernier étant distingué par le PLU-H de la Métropole de Lyon comme EBC, espace boisé classé) et EVV (espace végétalisé à valoriser).

3) Enjeux de protection : justification du périmètre délimité des abords

La proposition de périmètre délimité des abords s'appuie sur les points suivants :

¹ La technique du voile de béton consiste en la projection de béton à la pompe sur un ferrailage donnant la forme de l'édifice.

Située en milieu urbain au sein d'une morphologie de bâti pavillonnaire et diffuse en crête de la balme très végétalisée rejoignant la Saône, de très faibles situations de co-visibilité se constatent au sein du périmètre de 500 mètres.

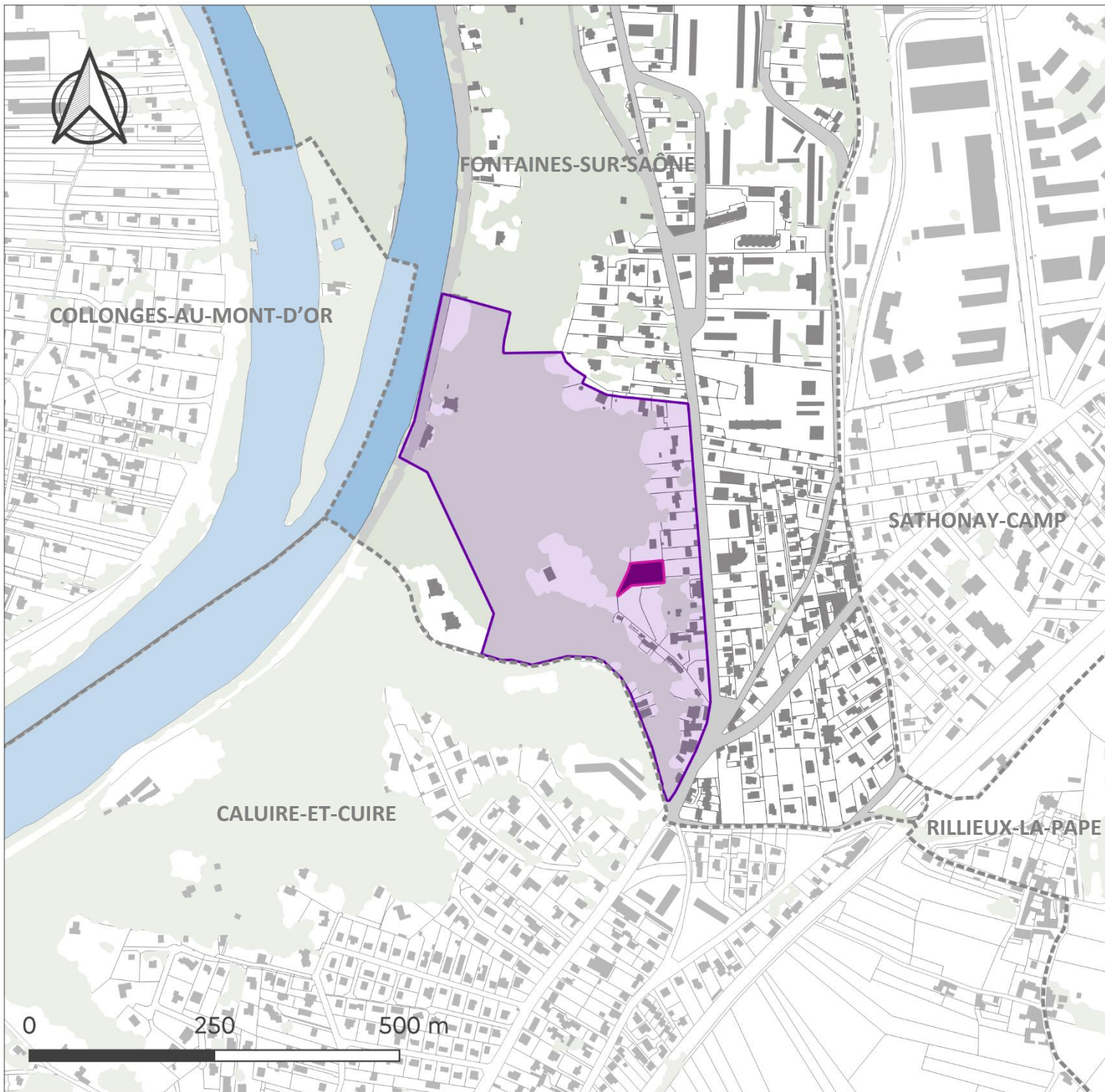
La large avenue des marronniers sépare les abords de la villa en deux secteurs distincts : d'une part à l'est une urbanisation diffuse entre pavillonnaire et ensembles bâtis collectifs, d'autre part à l'ouest une frange bâtie à laquelle appartient la villa, bordant une entité paysagère naturelle préservée². Ces espaces sont inclus dans le PDA, et comprennent notamment l'élément bâti patrimonial qu'est le château des Tourelles et ce, jusqu'aux parcelles en bord de la Saône. Cet espace naturel se prolonge au nord et au sud du monument, longeant le site inscrit du centre historique de Lyon sur les limites administratives avec la commune de Caluire-et-Cuire. Tandis que ces abords constituent un cône de vue paysager en cohérence avec la villa, les abords est de l'autre côté de l'avenue des marronniers ne participent pas à cet écrin et s'en trouvent exclus du PDA.

L'architecte des bâtiments de France,



Emmanuelle DIDIER

² Identifiée comme EBC (espace boisé classé) au PLU-h de la Métropole de Lyon





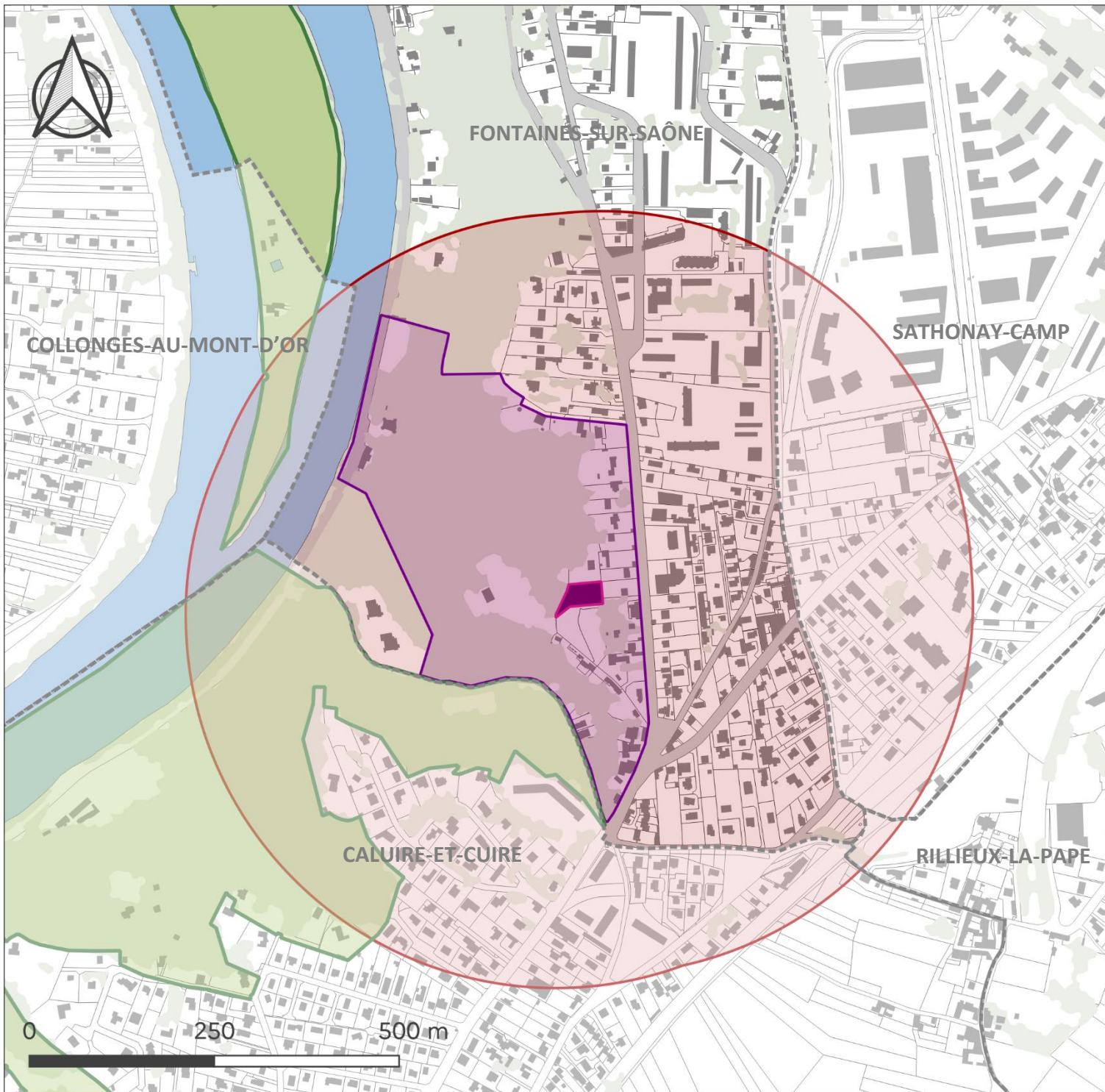
PÉRIMÈTRE DÉLIMITÉ DES ABORDS DES MONUMENTS HISTORIQUES NOUVEAU PÉRIMÈTRE

VILLA ROUX

Chemin Vetter, lieu-dit « les Marronniers »,
69270 FONTAINES-SUR-SAÔNE
Monument historique inscrit le 13 janvier 2017

LÉGENDE

-  Proposition de périmètre délimité des abords
-  MH inscrit







PÉRIMÈTRE DÉLIMITÉ DES ABORDS DES MONUMENTS HISTORIQUES TOUTES PROTECTIONS

VILLA ROUX

Chemin Vetter, lieu-dit « les Marronniers »,
69270 FONTAINES-SUR-SAÔNE
Monument historique inscrit le 13 janvier 2017

LÉGENDE

-  Proposition de périmètre délimité des abords
-  Périmètre de protection des 500 mètres
-  MH inscrit
-  Site inscrit